

SARL 2MGE

Décision collective de nomination du ou des premiers gérants

Les soussignés,

M. Mme MARRO née BACQUE , Martine, demurant à IBOS 65420 , 4 rue du Buala

M. Mr MARRO Michel, demurant à IBOS 65420 , 4 rue du Buala

agissant en qualité d'associés fondateurs de la société 2MGE
société à responsabilité limitée, en formation, au capital de 3000,00 euros
dont le siège social est fixé à TARBES , 94 rue alsace lorraine

Ont procédé à la nomination du premier gérant :

M. MARRO Michel

né le à 03 JUIN 1962

de nationalité française

demeurant à IBOS 65420, 4 rue du Buala

est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée

Dans ses rapports avec les tiers de bonne foi, le gérant est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société.

Dans ses rapports avec les associés, le gérant a tous pouvoirs pour engager la société, à l'exception des actes suivants qui nécessitent une autorisation préalable des associés réunis en Assemblée Générale Ordinaire :

Exemples :

- Engagements financiers ou engagements ayant des conséquences financières supérieures à un montant de 40000,00 euros
- Prise de participation dans d'autres sociétés.

M MARRO Michel déclare accepter ces fonctions et ne tomber sous le coup d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance prévue par la loi.

Fait à TARBES

En double exemplaire,

Le 14 SEPTEMBRE 2009

Bon pour acceptation des fonctions de gérant

